

Les professionnels du documentaire de création encouragent France Télévisions à investir sur les documentaires d'auteur

✘ Dans une tribune du *Monde* en date du 12 mars dernier, un collectif de professionnels du documentaire de création a lancé un appel aux diffuseurs publics dans le cadre de la réforme du « Cosip », compte de soutien à la production audiovisuelle. Si France Télévisions reste le premier partenaire dans la production et la diffusion de documentaires en France (selon le CNC en 2013, France Télévisions a initié près de 32% du volume horaire total de documentaire et a apporté 45,4% des investissements de l'ensemble des chaînes), l'investissement des chaînes publiques dans ce domaine se trouve aujourd'hui remis en cause, à l'aune du changement à la Présidence du groupe. En effet, les nouveaux critères du Cosip, bien que mettant en avant la nécessité d'un fort soutien au genre documentaire, favorisent surtout les documentaires dits « ambitieux » à vocation internationale, et mettent davantage de côté les programmes des « artisans producteurs ». Les belles performances sur le genre documentaire ont concerné l'an dernier les programmes événementiels et spectaculaires, quasi formatés (*Le plus beau pays du monde*, *Apocalypse Hitler*), favorisés par leur programmation en prime time. En cela, la création documentaire plus confidentielle pâtit de moins d'engagement des pouvoirs publics et d'une visibilité moindre à l'antenne sur les chaînes publiques qui rechignent à ouvrir des cases dédiées.

Pourquoi est-ce important ?

Les chaînes publiques ont pour mission de valoriser l'offre documentaire auprès du grand public. C'est chose faite avec la production d'environ 1000 heures de documentaire par an. Toutefois, à l'heure actuelle ce sont surtout les chaînes locales qui soutiennent la production et la diffusion des documentaires d'auteurs. Or, si leur soutien venait à diminuer, les chaînes publiques n'ont pas encore pris le relais dans la production et la promotion à l'antenne des formats et des réalisateurs parfois plus pointus, exigeants et engagés, soit ce rôle de service public que rappellent aujourd'hui les professionnels du secteur de la création documentaire.

Liens utiles :

- http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/03/12/france-televisions-doit-donner-plus-de-place-aux-documentaires-d-auteurs_4592440_3232.html
- <http://blogs.mediapart.fr/blog/village-documentaire-lussas/170315/nous-sommes-le-documentaire>
- <http://television.telarama.fr/television/bilan-de-france-televisions-l-ambition-n-etait-pas-aux-programmes,123961.php>